# Annexe 3 :

Les espèces phares :

Le site de Timerguanine est sans contexte d’une importance capitale pour la nidification des oiseaux d’eau dans cette région où les zones humides, nombreuses sont dominées par les sebkhas et les chott dont la salinité forte limite le développement de la végétation lacustre et par delà les habitats nécessaires à l’alimentation et l’aménagement des nids. Timerguanine et Boulhilat, assez mitoyen constituent une chance pour de nombreuses espèces parmi lesquelles la Sarcelle marbrée et le Fuligule nyroca représentent tout un emblème en raison de leur statut de Vulnérable sur la Liste rouge de l’UICN. Une 3ème espèce, en l’occurrence, l’Erismature à tête blanche, observée régulièrement en hivernage et passage certes avec des effectifs modestes (une vingtaine au plus) est un reproducteur a été prouvée par les chercheurs de l’Université de Annaba.

# Sarcelle marbrée

La Sarcelle marbrée *Marmaronetta angustirostris* est considérée par l’UICN et BirdLife International comme espèce menacée d’extinction (catégorie VU, vulnérable). Son aire de répartition se situe dans la région “sarmatique”, qui comprend les alentours de la Méditerrannée, de la Mer Noire, la Mer Caspienne et la Mer d’Aral. Les effectifs de la Sarcelle marbrée sont concentrés dans deux zones principales : la Méditerranée occidentale (surtout l’Espagne, le Maroc, l’Algérie, et la Tunisie) et le Moyen Orient (surtout le Kazakhstan, l’Ouzbékistan, le Turkménistan, et l’Iran). En ce qui concerne la population de la Méditerranée occidentale, des études détaillées sur la biologie de l’espèce ont été menées à bien dans un passé récent en Espagne. Les études récentes au Maghreb se sont limitées aux recensements en hiver et rarement en période de reproduction.

Les effectifs de Sarcelle marbrée en Méditerranée subissent des fluctuations importantes, dues selon toute probabilité aux mouvements migratoires est-ouest entre les quatre pays concernés; il est clair que par exemple, le maintien d’une population en bonne santé en Espagne dépend en large mesure de la conservation de la population maghrébine.

Selon une estimation de 2004, la population reproductrice pourrait actuellement se chiffrer à 60 couples en Espagne, à 30 couples au Maroc, à 100 couples en Algérie et à entre 100 et 150 couples en Tunisie. Les chiffres d´hivernants pourraient être estimés à 500 individus en Espagne, à 3,000 individus au Maroc, 1000- 1500 individus en Algérie et à 2500-3,000 individus en Tunisie.

Les sites de reproductions sont : Barrage de Boughzoul, Sebkha d’Oran, Marais de la Macta, Chott el Hodna, Chott Echergui, Marais de Reghaia. L’hivernage est observé dans tous les sites humides des Hauts-Plateaux ainsi que dans le complexe des zones humides d’El Kala.

Sa nidification est prouvée au Sahara (Moali et Boumezbeur 2004) et non encore publiée pour les zones humides des Hauts plateaux constantinois. Des travaux récents dans le cadre de mémoires de fin d’études du Centre universitaire de Guelma et Oum el Bouaghi ont fait état de la nidification de cette espèce dans le site de Timerguanine.

# Erismature à tête blanche

Il existe globalement quatre populations de par le monde: deux en déclin (population d'Asie centrale 5000-10 000 oiseaux et la population hivernante du Pakistan), une stable (celle, résidente de l'Afrique du nord avec 400-600 oiseaux (Wetlands international 2002) et une autre en croissance (la population espagnole, avec environ 2500 oiseaux) (Hughes B. et al, 2006).

L'espèce est présente régulièrement dans 26 pays et accidentellement dans 22 autres. Neuf pays détiennent les effectifs les plus importants de nicheurs tels que l'Algérie, Iran, Kazakstan, Mongolie, Russie, Espagne, Tunisie, Turquie et Uzbekistan. (Hughes B. et al, 2006).

L'Algérie compte parmi les sept pays qui renferment un nombre significatif d'Erismature à tête blanche pendant toute l'année. La population résidente se trouve dans le complexe de zones humides d'El Kala, à l'extrême nord-est du pays. Les effectifs maximum hivernants ont été observés au lac Oubeira 220 en janvier 1984 (Heridia *et al.*1996), 224 en janvier 2002 (Boumezbeur et Moali 2006) et récemment, et de manière exceptionnelle, 625 en janvier 2007 (Lazli *et al*. sous press).

Le lac Tonga, site classé sur la liste Ramsar des zones humides d'importance internationale, situé dans le Parc National D'El kala à l'extrême nord-est algérien est celui où l'espèce est observée en périodes d'hivernage et de nidification. Boumezbeur et Moali (2006) estiment la population nicheuse à 100 couples au niveau de ce site. Les mêmes auteurs estiment à 06 couples celle du lac des oiseaux, 60 couples à Garaet Hadj Tahar (Skikda, Est algérien) et mettent l'accent sur d'autres sites potentiels en Algérie tels que les lacs de Boulhilet en hiver 2006 et Timarguanine (Oum El Bouaghi) où il a été observé respectivement 19 individus en mars 2006 et 14 individus durant l’été 2006.